

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 JUIN 2002

Objet :
Festival
International
d'Orgue de la
Roya-Bévéra

L'an deux mille deux et le ving six juin
à dix sept heure trente.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0206/07

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, CLARY, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GILLY, MARY, MORANI, PAUGET, RAMI, VEROLA, VIAL, VICTOR.
MMES ALLAVENA, FORESTIER, FULCONIS, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, STEFANI.

Le Président rappelle que le Syndicat Mixte a obtenu les financements de la Commission Européenne, du Conseil Régional et du Conseil Général pour l'opération "Valorisation des Orgues de la Roya-Bévéra". L'Ecole Départementale de Musique a décidé de créer un événement culturel et musical autour du patrimoine instrumental des orgues des vallées de la Roya-Bévéra.

Le Président propose que ce 1er Festival International d'Orgue du 9 août au 1er septembre 2002 s'organise autour de 6 concerts (Tende, Saorge, La Brigue, Sospel, Fontan et Breil sur Roya) et soit étoffé d'une exposition consacrée à une approche historique, musicologique et culturelle des orgues historiques avec exposition et photographies artistiques proposant un regard différent sur les orgues et leur buffet.

L'enregistrement sur CD des 6 instruments ainsi qu'un ouvrage d'art qui recense les orgues historiques répertoriés dans la Roya-Bévéra feront également partie de ce projet.

Ouï, l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- 1) accepte la mise à place du 1er Festival International d'Orgue de la Roya-Bévéra.
- 2) charge le Président de la signature des contrats et tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

